



PILAT VÉLO

LE PARC DU PILAT PROPOSE D'ESSAYER LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AU QUOTIDIEN

AVEZ-VOUS PENSÉ AU V.A.E. POUR VOS TRAJETS ?

Aller au travail, faire ses courses, ses activités, voir ses proches...

Pour les courts trajets du quotidien, de 1 à 10 km aller, le vélo à assistance électrique (VAE) remplace facilement la voiture.

Des locations à tarif subventionné pour tester avant de, peut-être, passer à l'achat

Partenaires du projet :



ASSOCIATION
DE MACLAS



.....

TARIFS

10€ la semaine,
location d'une semaine minimum à un mois
maximum

CONDITIONS

Habiter et/ou travailler sur le Pilat
Savoir faire du vélo
Respecter le code de la route
Etre âgé d'au moins 16 ans

DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Vélos équipés de sacoches, écarteurs de danger
et fournis avec un casque et un gilet.
Les vélos sont des vélos tous chemins électriques
de la marque Focus, modèle Aventura 2 - 2018
Batterie Bosch active plus de 400 wh
8 vitesses



A DOIZIEUX

Les vélos du Parc sont à louer auprès
de la commune de Doizieux
Ouvert de 8h00 à 12h00 les mardi, mercredi
et vendredi et de 14h00 à 17h00 le mercredi
Contact : M. ARSAC - 04 77 20 95 62
mairie.doizieux@wanadoo.fr

A MACLAS

Les vélos du Parc sont à louer
auprès de l'Association Familles
Rurales
Contact : Mme VIAL - 04 74 48 34 48
afrmaclas@orange.fr



A PELUSSIN

Les vélos sont à louer auprès du Parc
du Pilat
2 rue Benay - 42410 PELUSSIN - 04 74 87 52 01
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h.

A SAINT SAUVEUR EN RUE

Les vélos du Parc du Pilat sont à louer
auprès de l'Association La Fourmillière
Atelier Vélo 3 Route de Burdignes,
St Sauveur en Rue - 07 81 86 82 50
Sur rendez-vous toute l'année, d'avril à
septembre : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
de 9h30 à 12h.



.....

Un contrat de location sera établi.
Prévoir une pièce d'identité, un chèque de caution
pour repartir avec le vélo.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire
bénéficiant d'une reconnaissance nationale
pour la richesse et la diversité de ses patrimoines
naturels et culturels. Le Parc est aussi un
groupement de collectivités. Elles agissent de
concert en faveur de ce territoire d'exception, dans
le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie
activités humaines et préservation de la nature
et des paysages : la Charte du Parc. Respect de
l'environnement et bien-être des habitants motivent
toutes les actions, souvent expérimentales,
d'accueil, d'éducation, de développement socio-
économique et d'aménagement conduites ici.

Une opération financée par :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Cette opération est financée par l'Union
Européenne dans le cadre du FEDER:



www.parc-naturel-pilat.fr